

**VŒU DU GROUPE CRC : CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2010.**

**Exigence de la tenue d'un référendum au sujet de la Réforme des Collectivités Territoriales. Présenté par Jean-Marc Bares.**

La Réforme des Collectivités Territoriales constitue une attaque sans précédent contre l'intervention publique et les foyers de démocratie, lieux d'expression des droits et besoins humains, contre les services publics de proximité, contre la solidarité entre les territoires, contre la souveraineté du peuple français, contre les statuts des personnels et l'emploi public.

Cette réforme va démanteler la démocratie locale en transformant totalement le paysage des collectivités : en éloignant la population des lieux de décision avec la création des nouvelles communes et en conduisant inexorablement vers un bipartisme politique, induisant la disparition du pluralisme des idées.

La réforme est nécessaire car les collectivités supportent le coût d'un grand nombre de services publics qui ne sont plus assurés par l'Etat. Mais cette réforme doit se faire dans la concertation avec les associations d'élus territoriaux et avec la population. Elle doit se faire dans le respect de la démocratie et dans l'intérêt des habitants de ces collectivités.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons d'adopter la délibération suivante :

**le Conseil Municipal de Toulouse, réunit ce vendredi 29 janvier 2010, demande au Président de la République d'organiser un référendum afin de consulter les citoyens sur le projet de Réforme des Collectivités Territoriales.**